

Nom et prénom du charge de cours : REMACLE Manon

Nom et prénom de l'étudiant :

Unité d'enseignement : **Gestion du stress – niveau 1 et 2**

Code de l'UE : **941212U35C1**

Implantation : **Vielsalm**



**IEPSCF Vielsalm – Stavelot – Manhay**

**1 rue des chasseurs Ardennais**

**6690 Viesalm**

**Tel : 080/214918 (secrétariat)**

**080/217860 (Direction)**

**POUR ATTEINDRE LE SEUIL DE REUSSITE, L'ETUDIANT DEVRA PROUVER QU'IL EST CAPPABLE DE**

En fin de formation, l'élève sera capable :

- De définir de manière pertinentes la notion de stress en tenant compte des aspects biologiques, physiologiques, psychologiques et comportementaux ;
- D'analyser une situation stressante virtuelle ou réelle, c'est-à-dire :
  - Identifier les causes et conséquences du stress perçu
  - Déterminer et justifier les techniques appropriées de gestion du stress
- De discerner les effets positifs des pratiques de gestion du stress

**NIVEAUS PERFORMANCE**

<b>Acquis d'apprentissage et critères de réussite</b>	<b>Eval du 10/21</b>	<b>Eval du 12/21</b>	<b>Eval du 2/22</b>	<b>Eval 3/22</b>	<b>Eval finale 5/22</b>	<b>ACQUIS</b>	<b>PAS ACQUIS</b>
	<b>A/NA</b>	<b>A/NA</b>	<b>A/NA</b>	<b>A/NA</b>	<b>A/NA</b>	-	-
Définir de manière pertinentes la notion de stress							
Lien avec le système nerveux autonome (aspects biologiques et physiologiques)							
Analyse de la situation à la lumière du modèle transactionnel du stress (aspects psychologiques)							
Utilisation des termes adéquats							
Identifier les causes du stress perçu							
Identifier les conséquences du stress perçu dans la situation							
Analyse à la lumière des stratégies de coping							
Proposer des pistes de solutions liés à la gestion du stress							
Lien avec les émotions et pistes d'améliorations							

Lien avec les croyances							
Discerner les aspects positifs de la gestion du stress							
<b>BILAN A.A</b>	<b>Conditions de réussite de l'A.A. (les 2 critères)</b>						

**SEUIL DE REUSSITE DE LA FORMATION : toutes les capacités degré seuil doivent être acquises (50% donc réussite)**

**SI Seuil de réussite non atteint (motivation à rédiger par capacité seuil non acquise)**

**Si toutes les capacités terminales sont acquises -> pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants**

Degré de maitrise	Points Obtenus	Niveau maîtrise
1. La capacité de recul		
2. La cohérence des choix opérés		
3. La diversité des techniques utilisées en matière de gestion du stress		
4. La pertinence de l'analyse		
<b>BILAN DU DEGRE DE MAITRISE</b>		<b>/50</b>
<b>RESULTAT FINAL DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT (on additionne le bilan des A.A et le bilan de degré de maîtrise)</b>		<b>/100</b>

SANCTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT (barrer les mentions inutiles)	Réussite	Ajournement	Refus
---	----------	-------------	-------

Consignes pour la seconde session :

Date :

Signature de l'étudiant :

	Signature du conseil des études :
--	-----------------------------------

### **Commentaires de la grille d'évaluation**

Le conseil des études évalue l'atteinte du **seuil de réussite** de chaque acquis sachant que l'évaluation des acquis se fait à plusieurs reprises durant la formation et peut avoir un caractère global en fin de formation.

Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation. Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels et de préciser la condition de réussite : tous les critères, ou en précisant ceux qui sont nécessaires à la réussite.

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier la ou les car AA visés.

Quand un AA est acquis, le pourcentage attribué à cette capacité est égal à 50%.

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être acquis et le pourcentage total est nécessairement de 50%.

Quand un AA n'est pas acquis, le pourcentage attribué à cet acquis sera inférieur à 50%. Dès lors, le seuil de réussite de l'unité de l'enseignement n'est pas atteint.

Le **degré de maîtrise** ne sera pris en considération que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite ;

Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100.